CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E215397** **VALABLE JUSQU'AU** **14/09/2027**

ÉDITÉ LE 29/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/02/2017

Raison sociale : LC CHARPENTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/04/2026

Capital : 1 000

ROUTE DE CALA ROSSA
VILLA TIRENA
20137 PORTO-VECCHIO

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Ajaccio

Siret : 828 500 827 00021

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 918088000124

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 605890/19

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 605890/19

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 80 99 65 86 **Fax :**

Portable : 06 80 99 65 86

Responsabilité légale :
CASANOVA LISANDRU, JEAN-PIERRE, YVES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.lc-charpente.fr

E-mail : caroline@groupe-legnu.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 868 268 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	9	15/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2026 08:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.